

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 43 (1938)

Artikel: Procès-verbal de la 75me assemblée générale
Autor: Gressot, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549697>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAL
de la
75^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
à
TRAMELAN
(Salle des Conférences)
le samedi 1^{er} octobre 1938, à 9 heures

Présidence : M. *Jean Gressot*, avocat, président central

I. Séance administrative

Le grand et coquet village de Tramelan se présente à nous, ce matin, plongé dans une atmosphère de mélancolie ; la pluie tombe abondamment et les rues sont quasi-désertes.

Qui oserait supposer que la pluie empêchera les Emulateurs jurassiens d'assister à l'assemblée générale annuelle ? Fidèles au rendez-vous, ils arrivent nombreux et en cohortes joyeuses, ils gagnent la salle des conférences.

1. *Discours de bienvenue*. — M. Adam Rossel, le très dévoué président de la section organisatrice, contient à peine son émotion toute de cordialité en adressant le salut de bienvenue à l'assistance. Dénommée « Journée Virgile Rossel », cette 75^{me} assemblée générale revêtira d'emblée le caractère d'une manifestation empreinte d'une solennité très particulière.

L'assistance applaudit longuement aux aimables paroles de M. Rossel et le président central s'empresse d'interpréter les sentiments de chacun en remerciant l'orateur et en assurant la population de Tramelan du plaisir que nous éprouvons tous à nous retrouver dans cette belle cité industrielle où les choses de l'esprit occupent une si grande place.

2. *Rapport sur l'activité de la Société pendant l'année 1937-1938*. — Dû à la plume alerte de M. Gressot, le rapport d'activité

n'est rien autre qu'un compte-rendu très fidèle de ce que fut la vie de la société pendant l'année écoulée. Les lecteurs des « Actes » en auront l'agréable surprise.

L'Assemblée se lève pour honorer la mémoire de fidèles Emulateurs que la mort nous a ravis ; ce sont :

Section de Porrentruy :

MM. Choquard Joseph, ancien préfet; Fridelance Albert, instituteur; Chapuis Alfred, rentier; Moritz Gustave, rédacteur.

Section de Delémont :

M^{me} Nouvion Henriette.

Section de la Prévôté :

MM. Jung Paul, fabricant, Court; Barfuss Jules, inst. retraité, Loveresse; Rossel Armand, instituteur, Grandval; Meyer Emile, industriel, Pontenet.

Section de l'Erguël :

M. Girard Jules, rentier.

Section de Bienne :

MM. Vaucher Werner, industriel; Sigg-Rebetez David, indust.

Section de La Chaux-de-Fonds :

M. Strahm Ernest, directeur.

Section de Lausanne :

M^{me} Stockmar Marie; MM. Boillat Paul, représentant; Boillat Arthur, pharmacien; Sunier Armand, professeur.

3. *Comptes.* — Vérifiés par deux membres de la section de Bienne, les comptes ont paru dans le dernier volume des « Actes ». M. Rochat — au nom de la section vérificatrice — donne connaissance du rapport qui conclut à l'approbation tout en donnant décharge au caissier et au comité central. Par un vote unanime, l'Assemblée fait sienne cette proposition. Les comptes de l'exercice en cours seront vérifiés par une délégation de la Section de Tramelan.

4. *Lieu de la prochaine assemblée générale.* — C'est à la section Erguël qu'incombe le soin d'organiser la prochaine assemblée générale.

5. *Nouveaux membres.* — Une fois de plus, il est réjouissant de constater combien nombreuses sont les personnes qui s'intéressent à la vie intellectuelle du Jura et plus spécialement à la Société jurassienne d'Emulation.

Preuves en soient les candidatures de 81 nouveaux membres que l'Assemblée accepte en bloc, sur préavis de la Délégation générale (Porrentruy 12, Delémont 3, La Prévôté 11, Erguël 3, Tramelan 6, La Neuveville 3, Franches-Montagnes 4, Berne 6, Genève 15, Lausanne 12). Nous renvoyons à la liste paraissant à la fin du présent volume.

6. *Programme d'activité.* — Les buts vers lesquels tend la Société d'Emulation sont nombreux et variés, mais nous nous devons de concentrer son activité bienfaisante sur quelques problèmes dont la solution ne manque pas d'intérêt pour le Jura.

Brièvement, le président central passe en revue ces différents problèmes.

a) *Le Jura, terre romande* restera à l'affiche aussi longtemps qu'on voudra nous ignorer systématiquement dans certaines régions... spécialement de la Romandie. Nous ne devons manquer aucune occasion d'affirmer notre latinité, de même que les liens qui nous rattachent à la Suisse romande.

Les chroniques jurassiennes retransmises mensuellement par Radio Suisse romande ont été abandonnées — comme celles de tous les cantons romands — par décision de l'autorité de surveillance de notre poste émetteur de Sottens. C'est dommage ! Cependant le Comité central vient de tenter une démarche auprès des organes compétents en vue du rétablissement de ces causeries, pour le Jura bernois en particulier. Il n'entre pas dans les vues de l'organe central de confier la rédaction de ces chroniques à une seule personne, mais bien d'y intéresser toutes les régions du Jura, par l'intermédiaire de l'Emulation.

b) *La réintégration des Archives du Jura à Porrentruy* retient toujours l'attention du Comité central.

c) *L'enquête sur le folklore jurassien* continue son cours et le rapport que M. Beuret, président de la commission d'enquête vient de transmettre au Comité central contient certaines précisions qui sont bien de nature à réjouir ceux qui s'intéressent à cette question.

d) *Nos patois* méritent d'être sauvés de l'oubli; aussi le Comité central examinera-t-il l'éventualité de procéder à certains enregistrements sur disques.

e) *Le développement des beaux-arts* paraît être en progrès réjouissants dans le Jura; tant mieux ! Cette constatation ne nous dispense pas de nous intéresser toujours davantage à la culture des beaux-arts et ce dans toutes les régions du Jura,

f) *Et la préhistoire?* Les heureux résultats des fouilles de Vicques et de Petinesca doivent nous encourager à persévéérer dans cette voie.

g) *Les conférences et le théâtre* constitueront, comme par le passé, l'élément important de l'activité hivernale de nos sections.

h) *L'Armorial du Jura.* — M. Amweg, président de la Commission rapporte de façon très complète. Après avoir constaté que toutes nos régions jurassiennes sont représentées au sein de ce nouvel organe, M. Amweg ne cache pas le plaisir qu'il éprouve à compter parmi ses collaborateurs: M. le professeur Dr P. Ganz, président de la Société suisse d'héraldique et M. le Dr P. Roth, archiviste cantonal, à Bâle, tous deux spécialistes en la matière. Une commission restreinte, d'ordre technique, a été constituée comme suit: M. Dr Amweg, président, M. Bourquin Jules, secrétaire, M. le prof. Ganz, héraldiste. MM. Hoffmann, professeur et Mettler, archiviste, sont désignés comme dessinateurs.

Parmi les décisions d'ordre général, touchant la publication de l'Armorial, nous relevons:

a) l'ouvrage sera intitulé: *Armorial du Jura bernois (Evêché de Bâle)*;

b) les communes du district de Bienne, celles du Bas-Erguël, Erguël et du Birseck feront également partie du domaine de l'Armorial;

c) à part une préface et une introduction historique, l'ouvrage contiendra les armoiries classées dans l'ordre suivant:

Armoiries des Princes-Evêques et de leurs suffragants,
» des bailliages, des seigneuries, des prévôtés,
» des familles nobles et vassales de l'Ancien Evêché de Bâle,
» des abbayes, des chapitres, des couvents, etc.,
» des communes,
» des familles bourgeoises jusqu'en 1815.

d) Les armoiries authentiques seules figureront dans l'Armorial.

Une réserve cependant s'impose au sujet de celles des communes, où la fantaisie occupe une place de premier rang. Il est désirable que toutes nos communes aient leurs armoiries, mais il faut aviser celles qui, mal conseillées, ont adopté des armoiries quelconques, voire ridicules, et les engager à s'adresser à un héraldiste compétent (à désigner par la commission) qui étudiera chaque cas particulier et fournira un dessin répondant aux règles de l'héral-

dique. Ces nouvelles armoiries, adoptées par l'Autorité communale et homologuées par le Conseil-exécutif, pourront alors figurer dans l'Armorial.

e) on envisage la publication de deux éditions: une édition ordinaire sur beau et bon papier et une édition de luxe. L'ouvrage sera publié par fascicules et en volumes, au choix des souscripteurs.

f) les armoiries seront coloriées et, dans la plupart des cas, elles seront accompagnées d'une description héraldique, voire d'un résumé historique.

Et, pour terminer, le rapporteur engage vivement tous les Emulateurs à réservoir bon accueil à la souscription; d'avance, il les assure d'un ouvrage intéressant duquel tout élément fantaisiste sera exclu.

i) *Le rajeunissement des «Actes»* fait l'objet d'un exposé très suggestif du président central.

A plusieurs reprises, soit dans nos assemblées, soit dans nos conversations, soit dans la presse, la question du rajeunissement des «Actes» a fait l'objet de moult critiques et de diverses propositions.

Nos «Actes»? On les trouve, en général, trop vieux jeu, d'un intérêt bien restreint, quelque peu rébarbatifs et manquant de vie.

On les voudrait plus soignés dans le style, plus variés dans la matière. Trop d'érudition, dit-on, trop d'histoire, trop de science. Pourquoi ne pas provoquer plus d'œuvres littéraires, d'œuvres d'imagination? Pourquoi ne pas leur donner plus de couleur, plus de vivacité, plus de jeunesse, en un mot?

Une tentative dans le sens désiré a déjà été faite. Par sa nouvelle chronique littéraire et son miroir de la vie jurassienne, les «Actes», en effet, ont subi une légère modification, une certaine transformation et bien accueillie.

Mais cette tentative apparaît, à vrai dire, un peu mince. Elle ne représente qu'une bien courte et timide étape sur la voie de l'amélioration souhaitée qu'on voudrait plus prononcée, plus radicale, plus fondamentale.

Pour ma part, j'estime qu'il y a lieu, une bonne fois, de mettre la chose au point et donc à l'étude et le Comité central, ayant partagé cette manière de voir, nous proposons à l'activité d'hiver de nos sections l'étude approfondie et systématique de cette question.

Voici quelques points qui serviront de plan, d'indications, de base à cette étude.

Avant tout, évitons de tout détruire pour reconstruire !

Les « Actes », sous leur forme actuelle, représentent un effort et une tradition qu'il ne faut ni négliger, ni renier. Tels quels, ils ont acquis leur droit à l'existence.

Partant de là, quelles transformations pourrait-on leur faire subir ?

N'oublions pas que la possibilité, pour nos chercheurs jurassiens de publier leurs études dans les « Actes » après les avoir lues en assemblée générale, est, pour eux, un puissant stimulant. Ces travaux d'intérêt local ou régional, ont leurs raisons d'être. Ils servent l'amour du petit pays, illustrent son histoire, font revivre la tradition, donnent conscience de la valeur de notre passé, et inspirent confiance en l'avenir.

Dès lors une première solution possible, celle de supprimer dans les « Actes » la publication de ces travaux n'aboutirait-elle pas à l'administration d'un remède pire que le mal, qui tarirait la matière essentielle de nos assemblées générales ?

Je dis bien « publication ». Car, en tout état de cause, on ne saurait supprimer la lecture de tels travaux qui font l'intérêt et le charme de nos assemblées générales. Mais alors ces travaux resteraient propriété de l'Emulation qui tiendrait un catalogue à jour de ces travaux, de telle sorte que cette mine pût être mise à la disposition de ceux qui désireraient y puiser. Mais cette suppression admise, par quoi la remplacer dans notre publication annuelle ? Cette dernière consisterait en un fascicule assez mince, contenant une sorte de procès-verbal de la vie annuelle de l'Emulation dans lequel les travaux en question seraient résumés en quelques pages. A ce fascicule serait jointe une autre publication, une œuvre de longue haleine, précis d'histoire, nouvelle, roman, etc., due à une plume jurassienne ou traitant du Jura, qu'un Comité ad hoc choisirait, à laquelle, sous certaines conditions, il donnerait en quelque sorte l'imprimatur et qui serait éditée par l'Emulation.

De cette façon, tout auteur sachant d'avance qu'il pourrait être édité aux frais de l'Emulation — selon certaines normes — et que son livre aurait ainsi l'audience assurée d'un grand cercle de lecteurs — autant que de membres de l'Emulation — serait encouragé à courtiser ses muses, s'il en a les qualités, ce que le Prix littéraire, il faut le reconnaître, n'a pas réussi à créer.

De plus, chaque Emulateur s'enrichirait, chaque année, d'une œuvre jurassienne choisie et se constituerait ainsi une bibliothèque régionale intéressante, grâce à cette sorte de « Guilde du livre jurassien ».

Mais vous vous rendrez compte, a priori, des grosses difficultés qu'engendrerait une telle innovation — difficultés techniques, de choix des ouvrages, difficultés financières peut-être. Il y faudrait beaucoup d'autorité et beaucoup de tact, d'une part, beaucoup de modestie et beaucoup d'abnégation de l'autre. Et puis, chaque année, trouvera-t-on le livre vraiment intéressant? Nos ressources littéraires sont-elles assez grandes pour alimenter une publication annuelle régulière?

Une solution moyenne, nous mettant à l'abri de ces difficultés dont il sera très délicat de se dégrevier, ne pourrait-elle consister à faire revivre une méthode tombée quelque peu en désuétude et consistant, à l'instar de ce qui s'est fait jadis — 2 exemples : les « Pénates » de Lucien Lièvre et le « Journal de Guélat » — à arrêter que tous les deux ou trois ans les communications aux assemblées générales seraient réduites dans leur publication dans les « Actes » pour permettre à une publication de valeur de leur être annexée?

Mais une objection surgira immédiatement : trouvera-t-on, pour ces années-là des auteurs de communications, assez dévoués pour se sacrifier? Sachant que leurs petits travaux ne seront pas reproduits en entier dans les « Actes » de cette année-là, ne préféreront-ils pas se réservier pour l'année suivante, ce qui nous occasionnerait disette pour une année et pléthore pour une autre?

Difficultés réelles aussi pour cette solution et qu'on ne résoudra pas facilement.

Troisième solution, prônée naguère par notre ami Rochat: diviser les « Actes » en deux parties, la première réservée à la vie de la société et des sections, aux études plus ou moins savantes, plus ou moins érudites, courtes, variées et présentées sous une forme littéraire — la seconde consacrée à la vie jurassienne par des chroniques artistiques, littéraires, scientifiques, archéologiques, etc., rédigées par plusieurs Emulateurs et non plus, comme le Miroir de la Vie jurassienne, par un seul.

Solution assez séduisante.

Enfin une autre solution, qui reflète plus spécialement les idées de nos intellectuels. Pourquoi se cantonner, dans nos « Actes », uniquement à des études jurassiennes? Ne pourrait-on pas élargir nos horizons? Le Jura subit diverses influences : pourquoi ne pas s'en inspirer dans les travaux de l'Emulation? Puisque nous

sommes une terre romande, pourquoi ne traiter dans nos « Actes » que la Terre jurassienne? Donnons plus d'amplitudes à des sujets plus variés traités par des Jurassiens, même s'ils ne roulent pas sur le Jura. Les « Actes » devraient être le reflet de la vie intellectuelle jurassienne, de la culture jurassienne qui ne se cantonne pas nécessairement dans ses frontières ethniques et géographiques. Qu'ils deviennent en quelque sorte le « miroir du mouvement des idées » chez nous.

C'est, avouez-le, considérer le problème de très haut et avec un sens exact de la question !

Si ces différentes solutions ont été seules envisagées, il en est sans doute d'autres — ...ne serait-ce que le maintien du statu quo pour certains peut-être.

Ce sera le but principal, si vous le voulez bien, de l'activité de cet hiver de chacune et de toutes nos sections : la recherche de la meilleure solution concernant la transformation de nos « Actes ».

Une constatation, en tout état de cause : la nécessité d'agrandir l'horizon de nos « Actes », de renouveler leur atmosphère. Point n'est besoin d'enfoncer les portes. Ouvrons simplement toutes grandes les fenêtres.

Pour reprendre l'expression d'un de nos membres : « Après avoir déchiffré un parchemin, laissons-nous distraire par les nuages qui traversent le ciel et par le mouvement de la rue. »

Les « Actes », croyons-nous, et l'avenir de notre Société, auraient tout à y gagner !

Après une intervention de M. Beuchat, professeur de français et de littérature à l'Ecole cantonale de Porrentruy, qui recommande une bonne tenue littéraire de notre publication annuelle — ce qui incitera chacun à les lire — on passe à l'ordre du jour.

7. *Prix littéraire jurassien.* — Le jury littéraire, par l'organe de son président M. Choffat, ancien ministre, présente le rapport suivant :

Le jury a reçu 13 travaux, dont 7 en vers, 3 en prose et 3 comédies, et constate avec un certain désappointement qu'il espérait mieux comme quantité et surtout comme qualité. Aucun ne mérite réellement un prix. Pour ne pas décourager les jeunes auteurs, nous avons décerné quelques modestes mentions honorables sous le nom de récompenses.

Nos recommandations aux candidats ne varient guère. Craindez les fautes d'orthographe : elles dénotent soit ignorance de la

langue, qui mérite mauvais point, soit négligence que le jury peut considérer comme manque de respect à son égard. Souvenez-vous qu'un travail bien présenté impressionne d'emblée en votre faveur : nous ne vous demandons pas des parchemins précieux ou du doré sur tranches, mais prétendons ne pas agréer des chiffons de papier ou des manuscrits couverts de ratures. Laissez de côté les formes maniérees, les expressions baroques : votre jury préfère la simplicité de la belle langue française. Et vous spécialement, qui aspirez aux faveurs des Muses, n'écoutez pas la voix un peu folle qui vous pousse à vous libérer trop allègrement de toutes les règles de la prosodie : nous ne réclamons certes pas les alexandrins classiques de Racine ou de Boileau, mais nous vous rappelons que la licence poétique a des bornes et qu'il faut beaucoup de talent pour se la faire pardonner. Lors du dernier concours nous vous invitons à choisir des sujets jurassiens, à chanter notre cher Jura : un seul d'entre vous s'y est essayé cette année et nous avons distingué son travail qui, sans cette circonstance, aurait vraisemblablement passé inaperçu.

Votre jury a écarté d'emblée les 3 pièces de théâtre (dont une pour plagiat manifeste), un des travaux en prose, et 4 poésies. Il a accordé les récompenses suivantes :

I. « Chose curieuse : il pensait avant de parler » recueil de poésies de M. Robert Simon, étudiant à Buix, 25 francs.

II. « Aimer ce que jamais on ne verra deux fois » recueil de poésies de M. R. Soerin à Buix (pseudonyme du précédent), 20 fr.

III. « La lutte pour l'idéal » poésie de M. Paul Monnin, instituteur à Courgenay : 10 francs.

IV. « Le renégat », nouvelle en prose de M. Jean-P. Monnier, étudiant à Porrentruy : 15 francs.

V. Civilisation », nouvelle en prose par Mademoiselle Jeanne-M. Perrin, à Reconvilier : 10 francs.

Le prochain concours aura lieu en 1940.

Hardiment, M. *Beuchat*, professeur s'inscrit en défenseur des jeunes ; que le jury se montre excessivement sévère quant à la précision et à la clarté, soit, mais gardons-nous bien de tuer le symbolisme.

8. Aux *Divers et imprévu*, l'Assemblée ratifie certaines décisions prises en séance de la délégation générale, en particulier elle acclame comme membres correspondants honoraires M. *le colonel H. Guisan*, commandant du 1^{er} Corps d'Armée, à Lausanne et M. le professeur *Dr P. Ganz*, président de la Société suisse d'héraldique, à Bâle.

MM. Ch. Junod, directeur de l'Ecole normale des institutrices, à Delémont et J. Rochat, journaliste à Biel, fonctionneront comme représentants des sections à la Commission de rédaction des « Actes ».

Le Comité central prendra toutes mesures utiles pour donner satisfaction aux signataires de la motion suivante : « Dorénavant l'assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation ne pourra avoir lieu que dans une localité où puisse être mise à la disposition des auteurs de travaux, une salle obscurable permettant les projections lumineuses ».

La séance administrative est levée et l'assistance est priée — obligation bien agréable — de faire honneur à l'excellente collation offerte par la section organisatrice.

II. Séance littéraire, scientifique et historique

L'ouverture de cette deuxième séance est réservée au salut de très cordiale bienvenue qu'adresse le président central aux représentants des sociétés correspondantes et aux nombreuses personnalités jurassiennes qui ont tenu à marquer par leur présence tout l'intérêt qu'ils portent aux travaux de notre institution. Nous remarquons, en effet, dans l'assistance : M. Meyer, de la Société d'histoire du canton de Berne, Mlle G. Berthoud, et M. L. Montandon, de la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel, le Dr Pinösch, président de la Société d'histoire de Soleure. M. Baer, vice-président de la Société neuchâteloise des sciences naturelles, M. L. Bueche, de la Société jurassienne de développement, Mme Virgile Rossel, Mme et M. Jean Rossel, juge fédéral, Mme et M. Rossel, président du Tribunal, à Orbe, Mlle Rossel, M. Péquignot, secrétaire général au Département fédéral de l'Economie publique, M. Stauffer, ancien conseiller d'Etat, MM. Comment, Jobin-Anklin et Imer, juges à la Cour d'appel.

L'heure s'avance et les sept orateurs qui sont annoncés devront se restreindre dans leurs exposés ; c'est dommage ! Rassurons-nous ; le volume des « Actes » viendra combler cette lacune.

L'étude présentée par M. Adam Rossel « Virgile Rossel et les siens » contient des renseignements fort intéressants sur la vie et l'activité de notre éminent compatriote.

En fin connaisseur, M. le pasteur Pierrehumbert nous parle avec un réel enthousiasme de l'Eglise de Chalières, l'un des rares témoins archéologiques du 13^{me} siècle.

Dans un exposé savant, M. le Dr Koby, ophtalmologue, à Bâle, nous parle de « Revision de la soi-disant station mésolithique de Bellerive, Jura bernois ».

M. le pasteur *Ch. Simon*, de la Neuveville évoque la grande figure du *Général Voirol pendant les Cent-Jours*.

« *Les sceaux en pierre des anciennes maisons de Tramelan* », tel est le titre de l'étude très documentée que présente M. *Roger Châtelain*.

A son tour M. *Ed. Guéniat*, Dr, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy entretient l'auditoire d'un sujet d'actualité : « *Le doryphore dans le Jura bernois* », étude méthodique et fort intéressante.

Une évocation toute de finesse et d'art due au talent de M. le pasteur *Ch.-D. Voumard*, diacre du Jura, à Courtelary, fait revivre deux poètes de chez nous : *Paul Gautier* et *Philippe Quinche*.

III. Cérémonie d'inauguration d'une plaque commémorative à la maison natale de Virgile Rossel

A l'issue de la séance administrative, les Emulateurs se dirigent vers la rue H.-H. Houriet où, devant la maison natale de Virgile Rossel va se dérouler l'inauguration de la plaque commémorative.

La pluie tombe toujours et la population de Tramelan, malgré l'heure défavorable, a tenu à s'associer à l'hommage rendu au grand poète jurassien.

Au nom de la section de Tramelan, M. Adam Rossel remercie la Société de développement de sa bienveillante collaboration et sans long préambule donne la parole à M. Gressot, qui au milieu de l'émotion générale, prononce la vibrante allocution que voici :

*Mesdames et Messieurs,
Collègues Emulateurs,
Amis de Tramelan,*

On a cru devoir charger le président central de l'Emulation de rappeler, en cette pieuse manifestation du souvenir reconnaissant du Jura tout entier à l'un de ses enfants les plus illustres, la figure de Virgile Rossel.

D'une part, cette manifestation montre que la gratitude n'est pas le privilège des formes de gouvernements autres que la démocratie. D'autre part, la mission de celui qui vous parle démontre le rôle que joue la Société jurassienne d'Emulation — dont notre barde jurassien fut un des membres les plus

dévoués — dans le culte de la tradition et dans l'activité intellectuelle du petit pays.

Lors de l'inauguration, à Porrentruy, le 4 juillet 1931, de la plaque commémorative à la mémoire d'un autre illustre Jurassien, Xavier Stockmar, le président central d'alors de l'Emulation, notre cher Gustave Amweg, citait ces mots du grand tribun : « Les hommes éminents par leur savoir et par leurs qualités ne meurent point ; leur enveloppe matérielle à laquelle nous attachons souvent trop d'importance est déposée dans la terre où elle se déforme et disparaît ; mais ce qui, indépendamment de leur grande âme, ne périt point, ce sont les actes qu'ils ont faits, les institutions qu'ils ont créées, les travaux qu'ils ont accomplis, les œuvres qu'ils ont laissées, c'est l'exemple d'une vie belle et féconde ».

Ces paroles et ce jugement, ne peut-on pas, ne doit-on pas les appliquer à Virgile Rossel ? Et ceux qui ont pris l'initiative de faire vivre, dans la génération actuelle et pour les générations futures cette si grande et si douce figure, ceux qui l'ont réalisée, modestement, aujourd'hui, en attendant une manifestation plus générale encore et plus grandiose, n'ont-ils pas bien mérité de cette âme jurassienne toujours plus vivante et toujours plus rayonnante dont Virgile Rossel fut un des éveilleurs les plus sincères et l'un des chantres les plus talentueux ?

Né à Tramelan, le 19 mars 1858, dans cette maison décorée aujourd'hui de sa fourragère d'honneur, docteur en droit à l'âge de 21 ans après de brillantes études juridiques et littéraires à Leipzig, Berne, Strasbourg et Paris, Virgile Rossel s'établit à Courtelary où il pratiqua comme avocat, de 1881 à 1883.

A 25 ans, il était professeur de droit civil à la Faculté de droit de l'Université de Berne dont il devint le recteur en 1894 et en 1907. L'année 1896 le vit entrer au Conseil national qu'il présida en 1910 et qu'il quitta 2 ans plus tard. Auteur, avec Eugène Huber, du Code civil suisse et de son annexe, le Code des obligations, — son nom restera indissolublement lié à cette œuvre si importante — le Tribunal fédéral l'accueillait en 1912. Quelques mois avant sa mort survenue le lundi 29 mai 1933, il s'était retiré de la plus haute instance judiciaire du pays dont il avait assumé la présidence de 1929 à 1930. Mais s'il ne put jouir bien longtemps d'un repos bien mérité, il eut au moins la joie de voir son fils, digne continuateur du père, lui succéder à ce poste important.

Virgile Rossel eut une activité prodigieuse. Malgré ses fonctions absorbantes, il trouva moyen d'édifier une œuvre riche et

féconde, soit qu'il s'agit de publications juridiques, soit qu'il s'agit d'œuvres littéraires et historiques.

Juriste nourri de doctrine et de bons sens, il donna le jour à de nombreuses publications, en particulier le « Manuel de droit civil de la Suisse romande » édité en 1885, le « Manuel de droit civil suisse », le « Manuel de droit fédéral des obligations » et enfin le « Code civil suisse » annoté, publication qu'on consultera toujours avec fruit.

Historien consciencieux, il signa une « Histoire du Jura bernois » qui demeure intéressante, une « Histoire de la littérature de la Suisse romande » éminente par ses qualités d'exposition et de style et qui lui valut une récompense bien méritée de l'Académie française, sans compter son « Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne » couronnée également.

Littérateur de talent et fin lettré, il écrivit des romans et des nouvelles de la meilleure venue : « Clément Rochard », roman de mœurs politiques dont il prit les éléments dans le Jura, le « Roi des Paysans », émouvant et coloré, « Les Deux Forces », « Ce que Femme veut » et « Sorbeval », le roman jurassien, le roman du terroir par excellence.

Auteur dramatique d'un certain scuffle, il fit représenter « Davel », « Démétrius », « Morgarten ».

Poète délicat enfin, on relira avec plaisir ses « Poèmes suisses », ses « Poésies », « Nivoline » et son recueil posthume « Au cœur de la Vie », quintessence de son talent.

Mais Virgile Rossel avait encore une autre activité, que nous pourrions appeler une « activité jurassienne ».

Amoureux réellement du sol natal, partout et en toute circonstance il le servait. Il l'encourageait contre vents et marées à l'union pour l'indépendance de ses idées et de sa pensée, à l'union contre toute emprise susceptible d'étouffer ses traditions.

Bien avant que fût lancée par l'Emulation la campagne du « Jura, terre romande », M. Virgile Rossel en fut un des hérauts, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, estimant et clamant que le premier devoir des Jurassiens était de s'unir.

Vrai Jurassien, qui le fut plus que Virgile Rossel ? Il avait certes, ses convictions politiques et ses conceptions philosophiques, mais il ne les employa jamais contre le Jura.

Très large d'idées pour les autres, il estimait que les autres devaient être aussi tolérants...

Et ce sentiment jurassien, si ancré en lui-même, ne le manifestait-il pas dans ces confidences à l'un de ses amis qui nous les rapportait : « Il y a dans mon « Sorbeval » une ligne essentielle : « Qu'est-ce qu'un pays qui n'a pas son rêve ? » Nous devons renoncer au rêve impossible de nous séparer, mais nous devons nous cramponner au rêve de durer en restant nous-mêmes ! »

Durer en restant nous-mêmes ! Ce conseil suprême, Virgile Rossel l'a illustré par son exemple et l'a enseigné dans ses œuvres.

Que cette plaque commémorative, placée sur la maison natale de Virgile Rossel et confiée à la garde vigilante d'une population vaillante et fidèle, nous rappelle sans cesse ce conseil et avec lui le grand esprit, le noble cœur et l'âme haute de celui que le Jura n'oubliera point.

Cette pieuse cérémonie est encore rehaussée par l'interprétation de deux magnifiques chœurs : « Le printemps » et « Je crois » dont les paroles sont de Virgile Rossel et la musique d'Albert Béguelin et de Jämes Juillerat — productions de la Chorale et du Chœur d'Hommes.

IV. Le banquet

Décorée avec goût, l'aula du collège secondaire s'est transformée en une vaste salle à manger ; c'est là que se déroulera le banquet, repas délicieux et servi de façon impeccable par la famille Jeandupeux. L'excellence du menu, l'ordonnance minutieuse du service, les magnifiques productions de l'orchestre Stambach, tout contribue à créer cette atmosphère si particulière aux assemblées de l'Emulation où l'amitié, la gaîté de bon aloi ont une part prépondérante. M. *Marc Haegli*, instituteur, occupe avec distinction et beaucoup d'à propos les fonctions de major de table. De nombreux télégrammes et lettres d'excuses lui servent d'entrée en matière.

C'est à M. *Jean Rossel*, juge au Tribunal fédéral qu'échoit l'honneur d'ouvrir la série des discours. Il se sent pressé d'exprimer ses sentiments de vive gratitude et ceux de toute sa famille aux personnes et institutions qui ont organisé cette manifestation si cordiale en souvenir de son père.

Pour bien marquer cette reconnaissance, notre très sympathique juge fédéral donne lecture du sonnet ci-dessous qu'il dédie à Tramelan :

TRAMELAN

*L'interminable rue y lasse maint passant,
Car on monte et l'on monte, à toucher les Reussilles,
Mais, qu'au soleil des blancs hivers tous ses toits brillent,
Et vous semblez gravir un col éblouissant.*

*Cité où flotte encor l'âme du paysan,
Où les fabriques même ont un air de famille,
Où sur les seuils, le soir, on devise, on babille,
Où de ses clochers tinte un fraternel accent.*

*Et qui ne l'aime ainsi, jusqu'en sa longue rue ?
Et ses Bises là-bas, ses Lovières, ses Brues ?
La Printanière où plane un parfum de prés verts ?*

*Emu, le souvenir se glisse dans les choses,
Gémît sur quelque tombe, évoque un être cher
Et sourit tout de même aux grands nuages roses.*

M. le *Dr. Pinösch* apporte le salut affectueux des sociétés d'histoire de Soleure et de Berne et M. *René Mathez* dit tout l'honneur que fait rejoaillir sur Tramelan cette belle fête de l'Emulation jurassienne; au nom des autorités qu'il représente, il souhaite une cordiale bienvenue aux Emulateurs et aux invités.

Une salve d'applaudissements salue l'arrivée d'une cohorte de charmantes fillettes et d'aimables petits garçons; ce sont les élèves de l'école secondaire, qui sous la très habile direction de leur maître M. *Frédéric Mathez* exécuteront de façon absolument remarquable quelques chants que l'auditoire écoutera dans un silence religieux.

M. *Leon Montandon*, archiviste, un des aimables habitués de nos séances, délégué de la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel dit tout le plaisir qu'il éprouve à se trouver à Tramelan aujourd'hui, non seulement parce qu'il aime la Société jurassienne d'Emulation et ses assemblées générales pleines d'intérêt, mais parce que cette « Journée Virgile Rossel » revêt pour lui un caractère tout particulier.

M. *Baer* s'exprime très aimablement au nom de la Société neuchâteloise des sciences naturelles alors que M. *Bueche* se fait l'interprète de la société sœur « Pro Jura » pour remercier l'Emulation de son aimable invitation et de l'intérêt qu'elle porte au développement intellectuel de notre petite patrie.

Qui mieux que M. le pasteur *Voumard*, était qualifié pour porter le toast à la Patrie? Discours émouvant, d'une remarquable envolée que nous voudrions pouvoir reproduire in-extenso ici! Spontanément, l'assistance entonne l'Hymne national. Pourrait-on prétendre que la Société jurassienne d'Emulation n'est pas un foyer de défense spirituelle du pays?

L'ami du folklore jurassien et des vieilles chansons, M. *James Juillerat*, professeur, exprime le vœu que l'un ou l'autre Jurassien mette ses talents littéraires et d'historien à la disposition du Groupe des vieilles chansons de Porrentruy qui ne demande qu'à mettre en scène des pièces du terroir rappelant les coutumes de nos ancêtres et nos traditions populaires. Excellente suggestion! le Comité central accueillera avec empressement toute production de ce genre.

En termes fort spirituels, M. *Gressot*, adresse des remerciements très sincères à toutes les personnes qui contribuèrent à la réussite de cette belle fête de l'Emulation jurassienne; il exprime des sentiments de gratitude à l'égard des maisons qui ont bien voulu augmenter le plaisir des participants en offrant des cadeaux fort appréciés : des cigares, un ours en chocolat de la Manufacture Bloch, à Courtelary, un numéro spécial des « Lectures du Foyer » et un tirage à part excessivement intéressant et richement illustré du journal « Le Progrès », sans compter les bois de Laurent Boillat formant une pochette artistique, offerts gracieusement par la section organisatrice. Nos aimables amphytrions — l'équipe Jeandupoux — recueillent aussi les félicitations et les sentiments de gratitude auxquels ils ont droit.

Quant à notre aimable major de table, il est l'objet des félicitations de toute l'assistance, félicitations méritées d'ailleurs. Il est seize heures! Le président central clôt officiellement cette 75^{me} assemblée générale. Les Emulateurs tiennent à profiter des quelques instants desquels ils peuvent disposer encore avant le départ des trains pour assister au vernissage du IV^{me} Salon jurassien des Beaux-Arts, manifestation artistique due à l'initiative du comité de la *Revue transjurane*. Pouvait-on imaginer une fin de journée plus riche en sensations de beauté, d'art et de finesse? Bravo! les jeunes de la nouvelle Revue littéraire et artistique du Jura; persévérez dans cette voie, les sympathies de nombreux jurassiens vous sont acquises.

La 75^{me} assemblée générale de l'Emulation jurassienne marquera en lettres d'or dans l'histoire du Jura et les participants à la « Journée Virgile Rossel » en conserveront un souvenir ému.

Société jurassienne d'Emulation

Le secrétaire central :
Ali REBETEZ.